

BTSA ACS'Agri

RNCP n°39836 (enregistrement certification le 29/12/2023)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39836/>

Le diplôme est accessible par la voie de la :

- Formation par apprentissage
- Formation scolaire
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

CFPPA/OFA

EPLEFPA

de ROANNE-CHERVÉ-NOIRÉTABLE

Brevet de Technicien Supérieur
Analyse, Conduite et Stratégie
de l'entreprise Agricole

Octobre 2025



Le BTS ACS'Agri est un diplôme d'état du Ministère de l'agriculture

Le niveau de l'action dans le cadre d'une filière de formation : niveau 5

Activités

Le BTS agricole ACS'AGRI apprend à gérer les aspects techniques, économiques et financiers d'une exploitation pour intervenir en tant que technicien-conseiller ou pour s'installer et devenir chef d'exploitation.

La formation permet d'acquérir une bonne connaissance du fonctionnement de l'exploitation agricole, aussi bien en terme de conduite de culture ou d'élevage, qu'en terme comptable et fiscal. Les apprenants apprennent à établir des diagnostics technico-économiques d'exploitation et à recueillir les besoins et attentes des agriculteurs afin de un conseil personnalisé. Dans cette perspective, il apprend à analyser les contextes locaux, nationaux et internationaux et les potentialités de son environnement pour faire émerger, évoluer ou accompagner des projets dans les exploitations qu'il conseille ou dirige.

La formation comprend des cours dédiés à la communication et aux techniques d'expression pour le sensibiliser aux techniques d'animation de groupes et de projet.

La capacité d'analyse et de diagnostic du fonctionnement de l'entreprise agricole font des BTSA ACS'AGRI des candidats recherchés.

Environnement du métier

Travail en extérieur et travail en équipe.

Débouchés

Le BTSA permet d'exercer diverses fonctions (chef d'exploitation, responsable d'entreprise agricole, chef de culture, responsable d'atelier d'élevage, technicien conseiller et animateur, contrôleur/auditeur, inspecteur, technicien d'expérimentation) au sein des nombreuses entreprises de production, de transformation, de commercialisation et d'aménagement des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'agroalimentaire, du paysage, de l'environnement. Ils préparent également à la responsabilité d'une exploitation ou d'une entreprise agricole ou "para-agricole".

Poursuite de formation possible

Autre BTSA, Certificat de Spécialisation, Licence

Conditions d'admission - Pré-requis

- Avoir un diplôme de niveau 4
- Pour l'apprentissage :
- Avoir entre 16 et 29 ans révolus,
 - Avoir un contrat d'apprentissage avec une entreprise
 - Compléter un dossier d'inscription en ligne via : <https://app.hub3e.com/landing-page/124/candidature>

Accès à la formation :

Pour la validation définitive d'entrée en formation seul, l'enregistrement d'un contrat d'apprentissage est nécessaire. Le délai de traitement moyen pour l'enregistrement d'un contrat est de 15 jours.

Prochaine rentrée : septembre 2026



Crédit photos : Natur'Académie Anthony Faye



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

BTSA ACS'Agri



Durée de la formation

La formation est organisée sur une amplitude de 24 mois et comporte à minima, pour l'apprentissage, pour un parcours complet, 1 400 heures en centre de formation (20 semaines/an) et 1850 heures en entreprise.

Voie scolaire : 12 à 16 semaines de stage.

Objectifs : aptitudes et compétences visées et évaluées

- Réalisation de diagnostics systémiques pour le pilotage ou l'appui au pilotage au système d'exploitation
- Conduite ou appui à la mise en œuvre de systèmes d'exploitation au regard du diagnostic réalisé et des finalités du chef d'entreprise
- Conception et évaluation de projets
- Organisation, encadrement et communication

Contenus principaux de la formation

Organisation en 4 semestres :

- Semestre 1 : Produire
- Semestre 2 : Diagnostiquer
- Semestre 3 : Piloter
- Semestre 4 : Conseiller

Module spécifique : "Valorisation des produits agricoles, alimentaires, non-alimentaires et des services" + 70h d'UCARE du BPREA au choix parmi 5 thématiques (agroéquipements, atelier porcin, maraichage...)

Passage du permis BE

8 blocs de compétences :

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet personnel et professionnel
- Communiquer dans des situations et des contextes variés
- Piloter des systèmes de culture et d'élevage dans une perspective de multiperformance
- Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique
- Manager l'activité d'une entreprise agricole
- Piloter un projet stratégique d'entreprise agricole dans une perspective de multi performance et de résilience
- Accompagner le changement stratégique territorialisé dans les entreprises agricoles



Modalités pédagogiques

Appui sur l'exploitation de Chervé, cours magistraux, travaux dirigés, retour et partage d'expériences, analyse de sa pratique professionnelle.

Adaptations possibles du parcours

Validation d'acquis académiques et/ou allègement de formation grâce aux passerelles possibles entre certaines certifications.

Modalités d'alternance

Parcours sur 24 mois : 1 semaine sur 2 en établissement de formation.

Évaluation de la formation

- Le diplôme est délivré à l'issue d'ECCF (épreuves à chaque fin de semestre)
- Possibilité de valider un/ou des blocs de compétences. Des évaluations formatives sont organisées tout au long de la formation.

Frais - Rémunération - Financements

- En tant que salarié en contrat d'alternance, la rémunération minimale peut aller de 27 à 100 % du SMIC.
- La formation est prise en charge par l'organisme financeur (OPCO, collectivité et tout organisme collecteur des fonds de formation dont dépend l'entreprise).

CFPPA de ROANNE-Chervé-Noirétable

42124 PERREUX

Tél : 04.77.44.82.00

cfa.roanne@educagri.fr